

**Procès-verbal de la séance
de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord
Mardi 12 mars 2024, à 19h30,
au Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, à Neuchâtel**

Bienvenue

Madame Elsa Placi, présidente du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée citoyenne. Environ 50 personnes sont présentes. Elle remercie le délégué de quartier, Monsieur Gaudelin Suter, pour l'accompagnement du bureau et présente les membres du bureau.

Présentation des membres du bureau

- Madame Placi Elsa, présidente
- Monsieur Dowd Charles, vice-président
- Monsieur Métral Thibaud, secrétaire
- Monsieur Marullo Simon, membre
- Monsieur Emery Jean-Pierre, membre
- Madame Mangé Mylène, membre, excusée

Nomination des scrutatrices et scrutateurs

Monsieur Marc Olivier Storer et Monsieur Nicolas Randin s'annoncent pour cette tâche.

Démission de deux membres et tirage au sort

Elsa Placi annonce que Madame Maria Chiara Vannetti a décidé de démissionner. Monsieur Jean-Pierre Emery indique à l'assemblée citoyenne qu'il souhaite également démissionner. L'assemblée citoyenne doit se prononcer sur un tirage au sort complémentaire pour remplacer les deux membres démissionnaires.

Résultat du vote

oui : 24 voix / non : 8 voix

Simon Marullo procède au nouveau tirage au sort.

- Madame Cloé Dutoit est tirée au sort et accepte sa nomination.
- Madame Lauriane Altwegg est tirée au sort et accepte sa nomination.

Les deux nouvelles membres se présentent sur scène puis s'installent aux côtés des autres membres du bureau.

Bref rappel des outils à disposition

Charles Dowd remémore ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Il explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et termine par la résolution.

Compte rendu de l'assemblée citoyenne du 20 novembre 2023

Charles Dowd indique dans quel dicastère ont été transmis les 6 mandats citoyens et la résolution votés en 2023.

Présentation et mise au vote des mandats citoyens

Premier mandat citoyen : Création d'une commission des aînés

Monsieur Jean-Pierre Emery présente son mandat citoyen. Il propose qu'une commission composée de membres politiques du Conseil général et d'aînés soit créée.

Deuxième mandat citoyen : Création d'un théâtre guignol

Monsieur Jean-Pierre Emery présente son mandat citoyen. Il souhaite que la Ville associée aux milieux artistiques concernés, crée des représentations régulières de théâtre guignol.

Troisième mandat citoyen : Bornes de recharges électriques

Monsieur Jean-Luc Simon présente son mandat citoyen. Il demande que la Ville installe des bornes de recharges électriques à prix préférentiel et incite les compagnies de taxis à rouler en voiture électrique.

Quatrième mandat citoyen : Dégagement des entrées en forêt

Monsieur Jean-Luc Simon présente son mandat citoyen. Dans les endroits où l'herbe n'est pas tondu pour favoriser la biodiversité, il conviendrait de tondre un passage pour permettre les sentiers de forêt. C'est le cas par exemple, au bas de la rue Clos des Orphelins.

Cinquième mandat citoyen : Analyse du potentiel d'amélioration de la mobilité douce dans le quartier de Neuchâtel Nord

Monsieur François Tissot-Daguette accompagné des autres mandants présentent leur mandat citoyen. A la fin de l'assemblée citoyenne du 20 novembre 2023, ils ont formé un groupe de travail afin d'analyser les améliorations de la mobilité dans le quartier de Neuchâtel Nord. Plusieurs exemples sont donnés sur les thèmes la mauvaise visibilité, de la sécurité des piétons et des giratoires dangereux. En cas d'acceptation, un rapport avec 33 demandes d'amélioration sera fourni aux autorités.

Sixième mandat citoyen : La Deuxième Vie, Dépôt-Récup'

Mesdames Agathe Hannebert et Manuelle Beurdeley présentent leur mandat citoyen. Elles proposent que la Ville étudie la mise en place d'un espace à la déchetterie des Plaines-Roches permettant le dépôt et la récupération d'objets encombrants en bon état.

Septième mandat citoyen : Aménagement des Jeunes Rives : une vitrine en bois pour les artisans, producteurs, restaurateurs locaux

Madame Danica Jones présente son mandat citoyen. Elle demande que des cabanons soient installés aux alentours des Jeunes Rives afin de proposer des produits issus de l'artisanat local et des produits comestibles locaux. Elle suggère qu'un tournus soit mis en place.

Huitième mandat citoyen : Prolongation du funiculaire Ecluse-Plan

Monsieur Raphaël Di Giusto a informé le bureau qu'il souhaitait retirer son mandat citoyen, il n'est donc pas présenté.

Neuvième mandat citoyen : Installation de sièges rétractables sur l'Avenue des Alpes

Monsieur Roger Charrière présente son mandat citoyen. Il propose l'installation de quelques sièges rétractables sur la montée de l'avenue des Alpes.

Résultat des votes

Création d'une commission des aînés:	oui : 40 voix / non : 0 voix
Création d'un théâtre guignol:	oui : 9 voix / non : 15 voix
Bornes de recharges électriques:	oui : 35 voix / non : 1 voix
Dégagement des entrées en forêt:	oui : 16 voix / non : 17 voix
Analyse du potentiel d'amélioration de la mobilité douce dans le quartier de Neuchâtel Nord:	oui : 42 voix / non : 0 voix
La Deuxième-Vie, Dépôt-Récup' :	oui : 41 voix / non : 0 voix
Aménagement des Jeunes Rives : une vitrine en bois pour les artisans, producteurs, restaurateurs locaux :	oui : 28 voix / non : 4 voix
Installation de sièges rétractables sur l'Avenue des Alpes :	oui : 30 voix / non : 0 voix

Présentation et mise au vote des projets citoyens

Premier projet citoyen : La Deuxième Vie, Ressourcerie neuchâteloise

Mesdames Agathe Hannebert et Manuelle Beurdeley présentent leur projet citoyen. Elles souhaitent mettre en place un entrepôt/atelier afin de récupérer puis donner une deuxième vie aux objets pouvant être réparés. Elles sollicitent un budget de 3'800.- francs afin de démarrer leur projet.

Deuxième projet citoyen : Réalisation d'un cadran solaire analemmatique

Monsieur Raymond Perrin présente son projet citoyen. Il souhaite réaliser et mettre en place un cadran solaire analemmatique et aimerait que ce dernier puisse être inauguré à l'occasion du solstice d'été (20 juin 2024). Il sollicite un budget de 500.- francs pour le matériel nécessaire à la fabrication du cadran.

